

Les Contrats de baie sur le territoire de la Métropole TPM

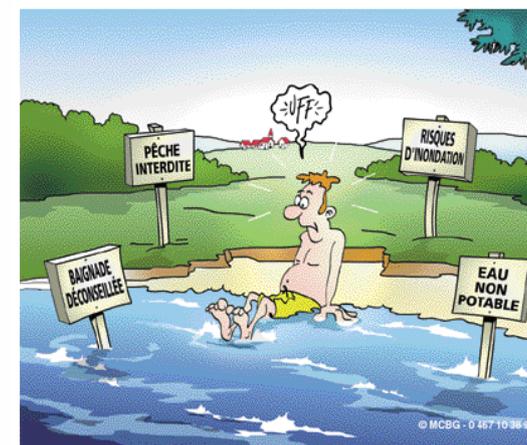
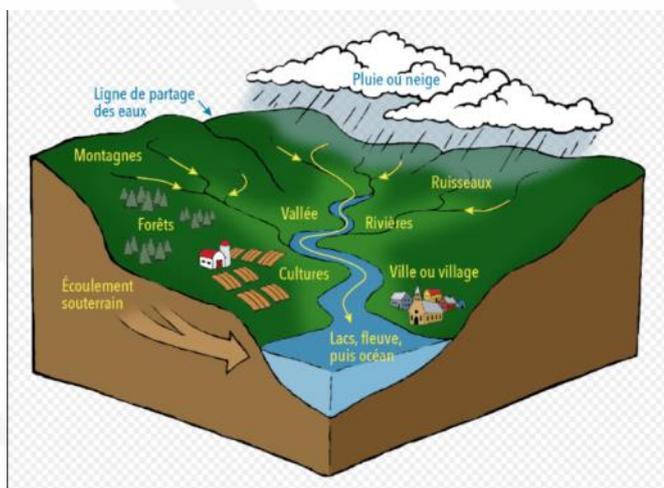
*Magali ROUX,
Métropole
Toulon Provence Méditerranée*



*Workshop RETRALAGS
Orbetello, 28-29 janvier 2020*

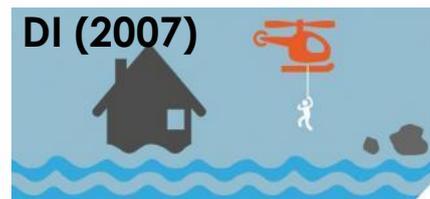
Le Contrat de baie, un outil pour agir

- **Initiative territoriale**, portée par les élus locaux (pas d'obligation réglementaire) - Démarche volontariste
- Objectif : apporter des solutions concrètes pour répondre à des problématiques locales liées à la qualité des eaux et des milieux aquatiques, en construisant collectivement, avec tous les acteurs du territoire concernés, un **programme d'actions opérationnel**
- Périmètre cohérent basé sur une **logique d'écoulement des eaux**
- **Engagement moral, technique et financier entre les différents partenaires**, utilisant le principe de la contractualisation



Le Contrat de baie, un outil pour agir

- Le Contrat de baie est un **outil intégrateur des différentes directives européennes** en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques et des **attentes locales**



Attentes des
acteurs locaux et
problématiques
issues du
diagnostic



Règlementation
locale

Programme d'actions pluriannuel, adapté au territoire

Les Contrats de baie portés par la Métropole

Contrat de baie de la Rade de Toulon

Lancement démarche GIZC 1996

CBRT n°1 (2002-2009)

30 signataires

Montant du Contrat : 103 M€

157 projets

CMRT n°3 (2020-2021)

9 maîtres d'ouvrage

Montant prév. : 80 M€

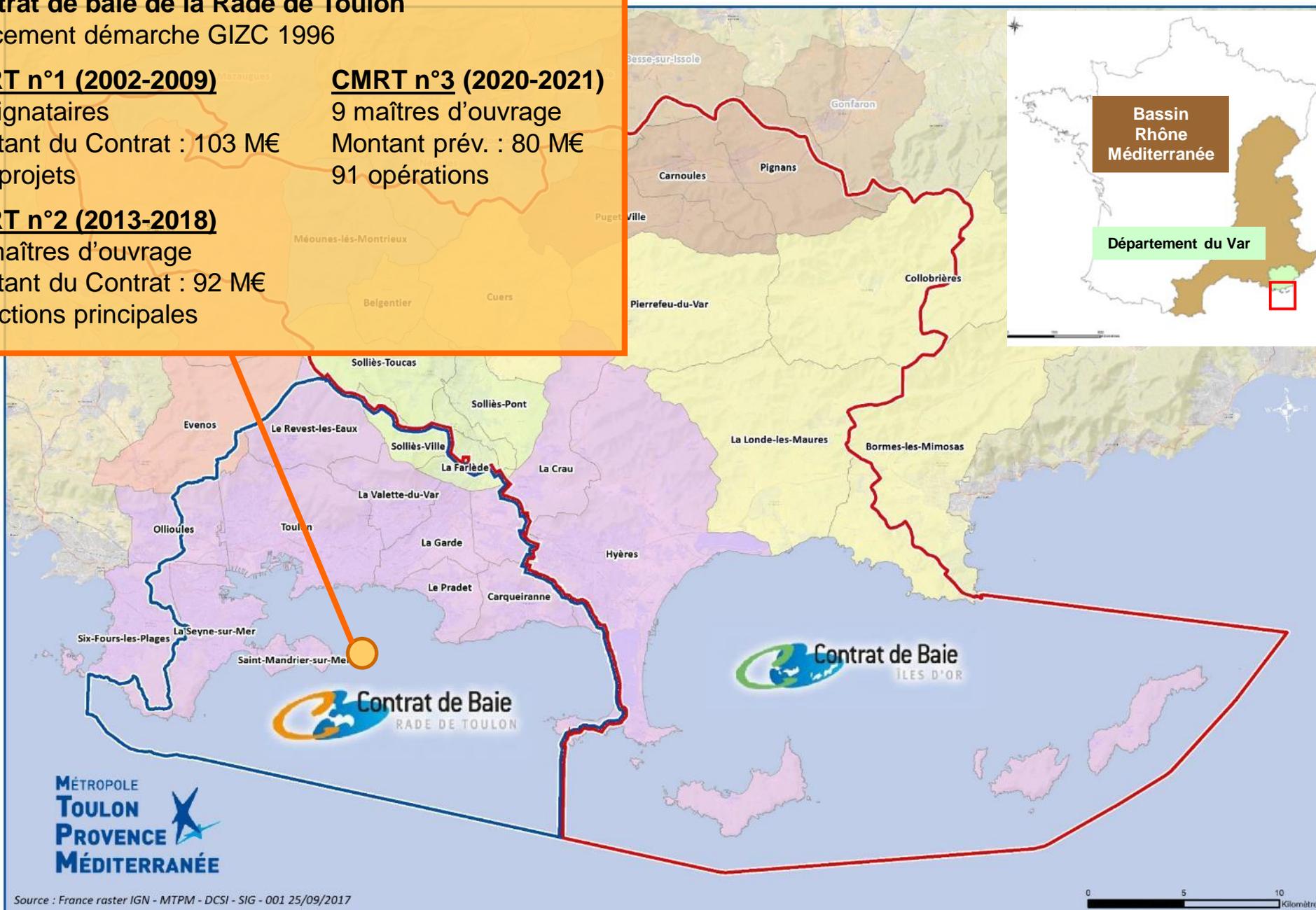
91 opérations

CBRT n°2 (2013-2018)

43 maîtres d'ouvrage

Montant du Contrat : 92 M€

80 actions principales





Le territoire (15 communes) :

- La Rade de Toulon : 205 km²
- Linéaire côtier : ~120 km
- Bassin versant : 195 km²
- 2 fleuves côtiers / ~25 km de cours d'eau
- Population résidente : 400 000 habitants

L'occupation du sol sur le bassin versant :

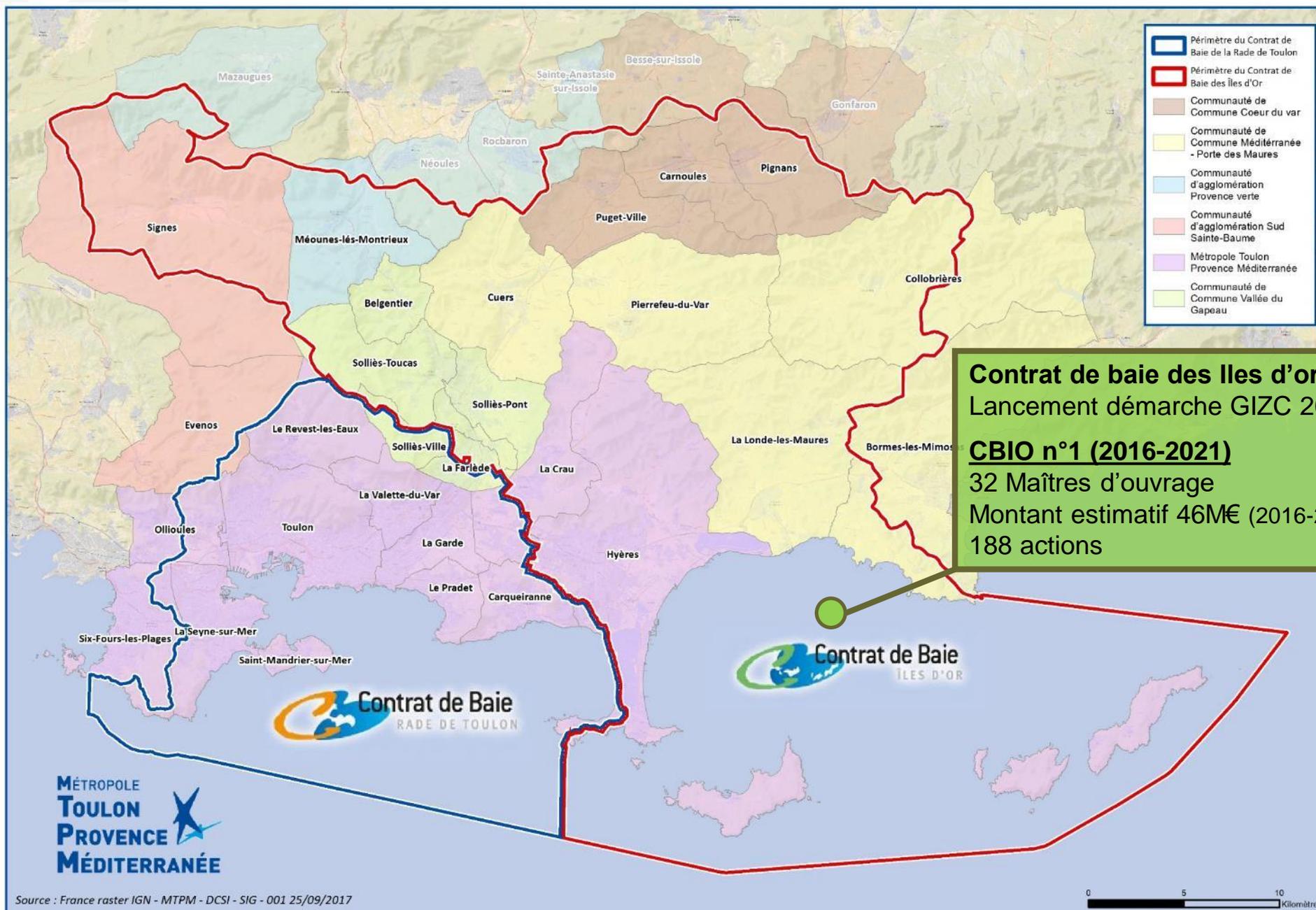
- Zones urbanisées : 46 %
- Espaces agricoles : 8,6 %
- Zones militaires : 7,8 %

Les spécificités du territoire :

- Marine nationale (Base navale)
- Conchyliculture et aquaculture (baie du Lazaret)



Les Contrats de baie portés par la Métropole



Contrat de baie des Iles d'or
 Lancement démarche GIZC 2007
CBIO n°1 (2016-2021)
 32 Maîtres d'ouvrage
 Montant estimatif 46M€ (2016-2018)
 188 actions



Vieux Salins d'Hyères



Le territoire (17 communes) :

- ❑ La Rade d'Hyères : 300 km²
- ❑ Linéaire côtier : ~150 km
- ❑ Bassin versant : 685 km²
- ❑ 3 fleuves côtiers / ~70 km de cours d'eau
- ❑ Population résidente : 150 000 hab.
(multipliée par 3 en été sur le littoral)

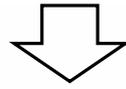
L'occupation du sol sur le bassin versant :

- ❑ Cultures agricoles : 19,4 %
- ❑ Forêts : 72,8 %
- ❑ Territoires artificialisés : 7,8 %

Les spécificités du territoire :

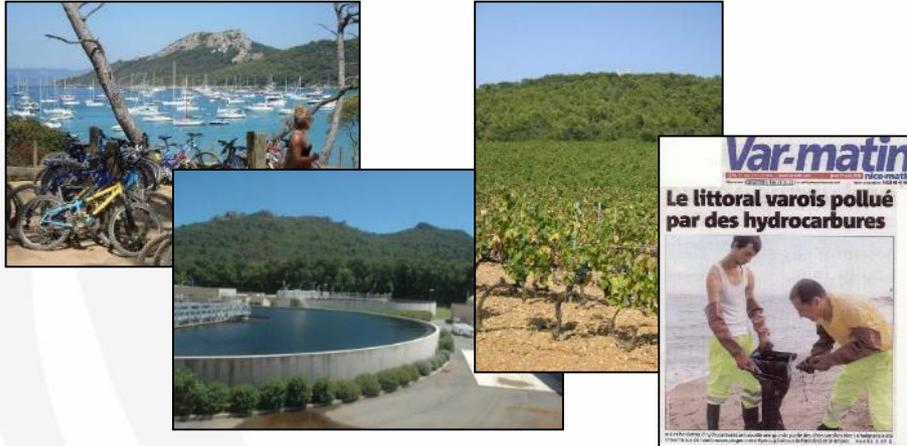
- ❑ Les îles d'or (Porquerolles, Port-Cros, Le Levant)
- ❑ Les Salins d'Hyères (zones humides RAMSAR)

Diagnostic du territoire + large concertation locale



4 enjeux majeurs

1) La réduction des pollutions



2) La gestion durable de la ressource en eau et des milieux



3) La préservation et l'amélioration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques, en lien avec la gestion du risque



4) La mise en place d'une animation locale et la vie du Contrat



Quelques actions phares

L'opération Pro'baie « Professionnels, protégeons la baie »

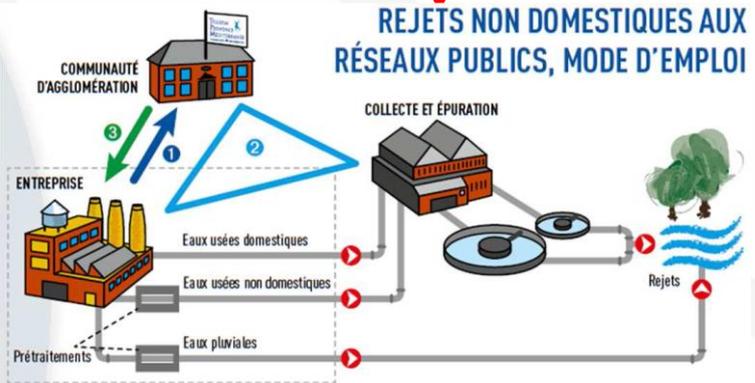
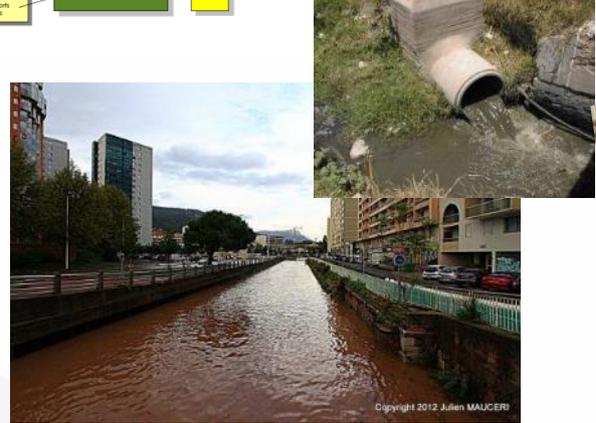
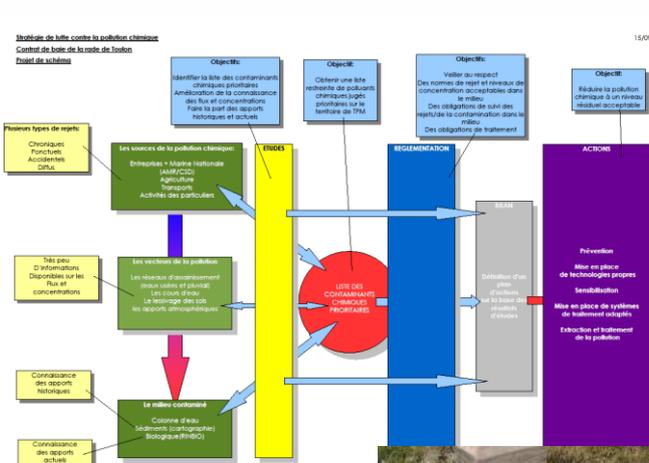
PRO'Baie : les entreprises se jettent à l'eau
L'opération PRO'Baie est l'un des volets de contrat de baie de la rade de Toulon. L'investissement des rejets industriels implique certaines entreprises qui doivent se mettre en conformité en réalisant des investissements (achat d'équipements ou travaux) ou des changements de fonctionnement (mise en place de bonnes pratiques, tri des déchets...). L'opération PRO'Baie consiste à aider financièrement ces entreprises.



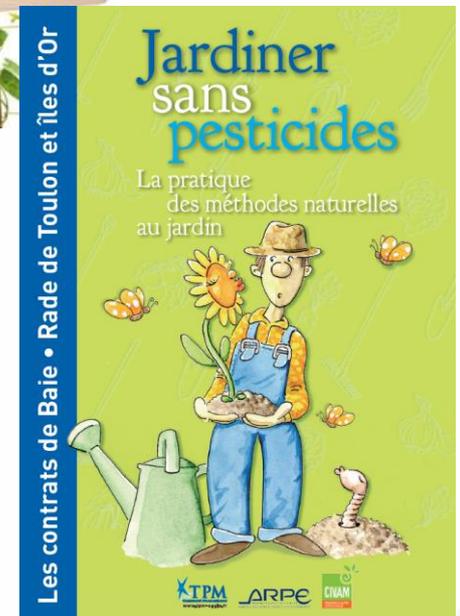
L'opération PRO'Baie est financée par le Contrat de Baie de la Rade de Toulon à partir d'un budget de 10 millions d'euros. Elle vise à aider financièrement les entreprises qui souhaitent améliorer leur traitement des effluents industriels et domestiques. L'opération PRO'Baie est financée par le Contrat de Baie de la Rade de Toulon à partir d'un budget de 10 millions d'euros. Elle vise à aider financièrement les entreprises qui souhaitent améliorer leur traitement des effluents industriels et domestiques.

Contrat de Baie RADE DE TOULON
Opération PRO'Baie
PROFESSIONNELS PROTÈGEONS LA BAIE

Stratégie de lutte contre la pollution chimique



L'accompagnement des acteurs vers le zéro phyto

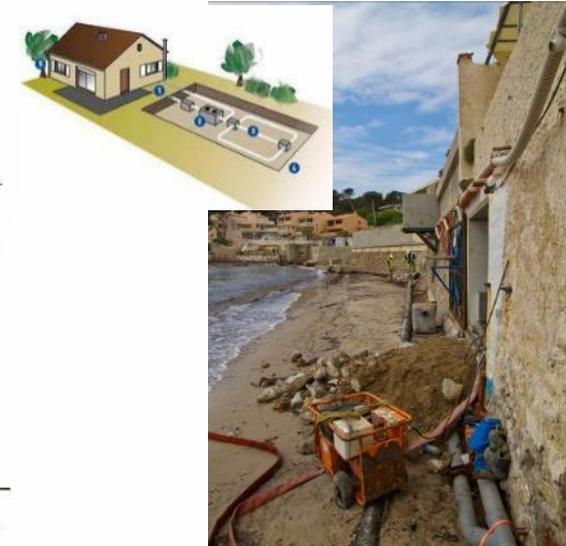
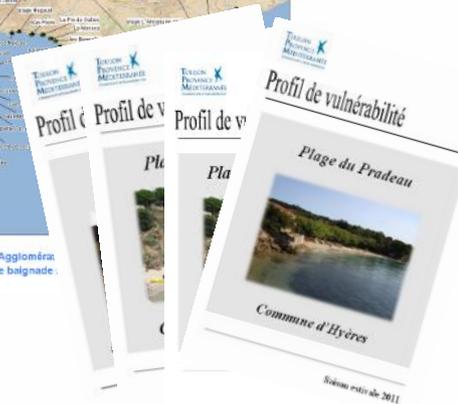
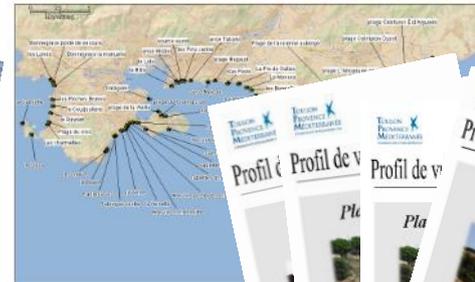


Quelques actions phares

L'amélioration des fonctionnalités naturelles des cours d'eau et des zones humides



L'amélioration de la sécurisation sanitaire de la baignade



Eaux de baignade contrôlées

ENVIRONNEMENT Le dispositif de surveillance estival sur les plages de TPM a été présenté hier à Saint-Mandrier. La ville pilote vient d'obtenir une certification

Un technicien entre dans l'eau jusqu'au ventre et remplit plusieurs flacons. Environ trois heures plus tard, la commune recevra sur mail le résultat de l'analyse. C'est en résumé le dispositif de surveillance mis en place cet été, sur les cinquante et une plages du littoral de Toulouse-Provence-Méditerranée. « Quand nous mettez le doigt de pied dans l'eau, nous pouvons être sûr que la commune a tout fait pour que l'eau soit de bonne qualité », assure le maire de Saint-Mandrier, Gilles Vincent, qui est aussi président de la commission environnement de Toulouse-Provence-Méditerranée. Les plages méditerranéennes visant d'obtenir une certification spécifique. « Le top, c'est d'avoir fait ça avant cette dernière qualité », dit-il sur ce point. Saint-Mandrier reste « ville pilote ».



Toulou Provence Méditerranée compte cinquante et une plages sur son littoral. Les eaux de baignade de chacune seront contrôlées plusieurs fois par semaine. Et certaines, même tous les jours. Hier, les élus étaient sur la plage de Saint-André à Saint-Mandrier. (Photos Dominique Lerich)

Prélevements à 7 h du matin
Pendant tout l'été, les plages de TPM seront contrôlées « quasi quotidiennement », assure Raphaëlle Laguer, première adjointe au maire de La Seyne. « La plage accorde des Sablonets, les Oranaises, l'est bien sûr. » Les contrôles initiés par TPM sont réalisés le matin de bonne heure, vers 7h, afin que les résultats

soient connus avant midi. « C'est une gestion active, qui nous justifie depuis 2005 », explique Raphaëlle Laguer, chargée de mission sur les eaux de baignade à TPM. Avec l'objectif de fermer la plage la plus rapidement possible en cas de pollution ou de suspicion de pollution. TPM a défini les profils de vulnérabilité de chaque plage. « Si elle est à proximité de réservoirs, de stations de pompage, de rejets d'eau

usées ou de eaux d'égout, elle sera d'accusation accrue. »
Vingt-neuf plages ciblées
Ainsi, 29 plages de TPM sur 61 seront particulièrement ciblées cet été. Des plages qui ont connu des pollutions par le passé. Ce dispositif intercommunal se rajoute aux contrôles de l'Etat, qui assure un prélevement hebdomadaire. Au

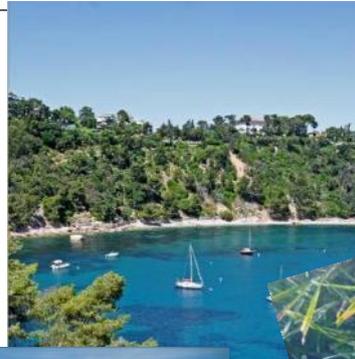
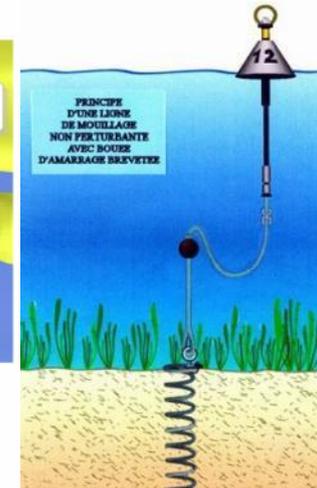
quel il faut ajouter un contrôle tous les deux jours, à la demande du syndicat des communes du littoral varois. Ces analyses-là sont beaucoup plus longues (48 h), mais aussi plus précises. Il en va de la responsabilité des municipalités. « Et de leur image de marque », ajoute Raphaëlle Laguer. « C'est un enjeu de choix des résidents. »
SONIA BOUHNIN
sbouhnin@varmetm.com

REPÈRES
Gestion de crise
En cas de suspicion de pollution, la collectivité peut obtenir un premier résultat d'analyse en 3 h.
Au jour le jour
Les contrôles réguliers et programmés donnent un résultat en 4 h 30.
Analyses complètes
Les prélèvements réalisés par l'Etat donnant une analyse complète de l'eau, en 48 h.



Quelques actions phares

La protection des écosystèmes marins

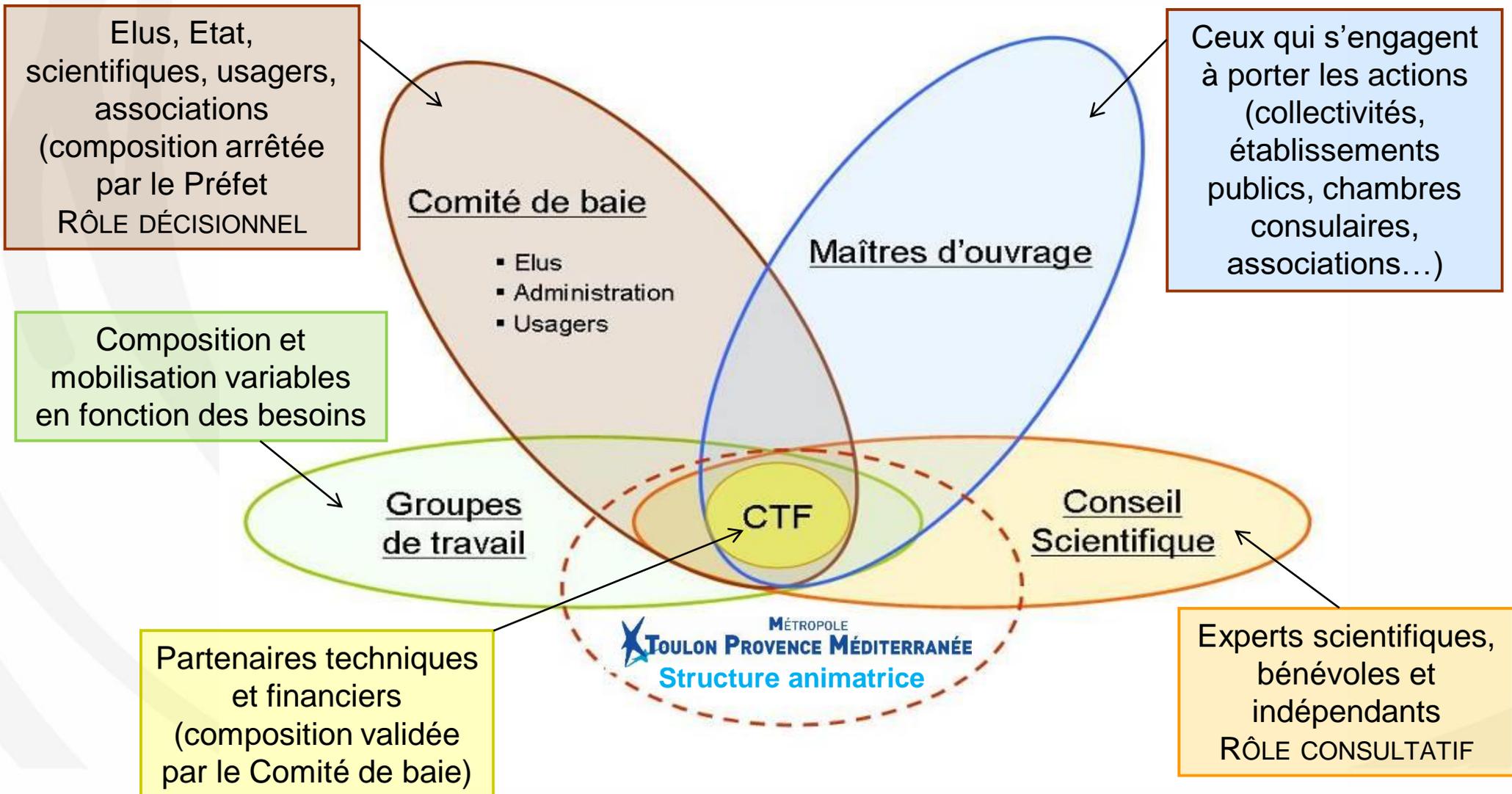


Quelques actions phares

L'éducation à l'environnement et la sensibilisation des scolaires et du grand public



- Mise en place d'une **gouvernance** qui associe tous les acteurs du territoire, à travers différentes instances :



Le Contrat de baie, un projet fédérateur

❖ Une structure porteuse



❖ Des maîtres d'ouvrage



❖ Des partenaires techniques et financiers



❖ Des acteurs privilégiés pour une recherche de synergie avec les autres démarches locales



L'expérience des Contrats de baie

- La **concertation** au cœur de la démarche et la **coopération** entre les acteurs de la rade (projet fédérateur)
- La **transparence** des projets, de leurs impacts et des solutions à trouver ensemble
- L'**exhaustivité** du contrat de baie : grâce à une arborescence complète et structurée, tous les recoins de la rade sont explorés
- La naissance d'une véritable « **culture contrat de baie** » sur le territoire



- Le retour des informations (notamment financières) pour assurer un suivi de qualité des projets
- La mobilisation des financements locaux de plus en plus difficile
- La difficulté à animer tous les axes du Contrat simultanément
- Le déséquilibre parfois entre les volontés affichées et la réalité des motivations



Quelques points clés pour la mise en place d'une démarche GIZC type contrat de baie

- **Définir des objectifs précis à atteindre, les quantifier et les qualifier** (indicateurs) afin de faciliter l'évaluation ultérieure
- **Sélectionner les objectifs prioritaires** et s'assurer que le programme d'actions permet de les atteindre
- **Identifier clairement les maîtres d'ouvrages** concernés par la réalisation des actions
- **Mettre en place des réseaux de suivi** suffisants et nécessaires pour l'évaluation de l'impact des actions menées (bonne répartition spatio-temporelle)
- **Mettre en place une gouvernance adaptée** et avoir un portage politique du projet
- **Avoir un chargé de mission dédié** à l'animation de la démarche
- **Réaliser un contrôle continu** (de fréquence annuelle au minimum) de la mise en œuvre des programmes d'actions (études de travaux)
- **Préserver « l'esprit et la culture contrat de baie »** afin de consolider l'engagement des partenaires. Le contrat de baie est un contrat moral qui fonctionne grâce à la volonté des maîtres d'ouvrages sans obligation juridique ou réglementaire.
- **Placer toujours la concertation** au cœur de la démarche. C'est l'essence du moteur GIZC.

An aerial photograph of a beautiful coastal bay. The water is a vibrant blue, transitioning from a lighter turquoise near the shore to a deeper blue further out. Numerous sailboats of various sizes are scattered throughout the bay. A prominent three-masted sailing ship is visible on the right side. The surrounding land is lush with green trees and vegetation. In the background, there are more islands and a small structure on a hillside.

Grazie per la vostra attenzione

Magali ROUX

Métropole Toulon Provence Méditerranée

Responsable du Service Programmes territoriaux contractualisés

mroux@metropoletpm.fr